

Enquête publique

Jacqueline JACQUERAY <jacquelinejacqueray@gmail.com>

ven. 13/07/2018 14:28

À : dadt;

Elise

Madame l'Enquêtrice,

Je viens au nom de mon association vous dire notre opposition à la création de ce golf pour les raisons suivantes:

Implantation en partie sur un terrain où sont installés des agriculteurs depuis tantôt dans le cadre d'un Groupement Foncier Agricole .

Perte de centaines d'hectares de terres agricoles sur une ÎLE qui en perd tous les ans.

Remise en question de la sanctuarisation des 50 000 Ha de terres agricoles.

Remise en question de la notion de souveraineté alimentaire avec cette nouvelle perte (devons nous nous contenter, nous résoudre à faire notre marché seulement au supermarché, alors que nous connaissons les risques liés à l'importation de denrées alimentaires ?).

Le projet de golf est incompatible avec le Projet d' aménagement et de Développement Durable qui prévoit une préservation des continuités écologiques

Perte du seul corridor (Pérou/Caféière) écologique d'est en ouest identifié par la commune d'où un impact écologique négatif non négligeable.

Le projet de golf est une infraction à la loi Littoral qui n'autorise AUCUNE construction dans cette zone.

Autant d'éléments non exhaustifs qui nous motivent à refuser l'implantions de ce golf dans l'intérêt des Petits- Bourgeois, Mais aussi de la GWADLOUP.

La Présidente du Comité International des Peuples Noirs (CIPN)

Jacqueline JACQUERAY

17, Rue BÉBIAN

97110 POINTE-A-PITRE